



Ballan-Miré, le 3 mars 2023

ORDRE DU JOUR

N/Réf. : JO/IG-462/03-2023

Objet : Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu, à l'Hôtel de Ville, le :

Jeudi 9 mars 2023

à 19 heures

Comme pour les séances précédentes, afin de permettre la publicité des délibérations, les débats feront l'objet d'une retransmission en direct sur la chaîne Youtube officielle de la Ville de BALLAN-MIRE, accessible via un lien qui sera mis sur les sites Internet et Facebook de la Ville

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Adoption du règlement budgétaire et financier – Budget Ville et CCAS
- 2- Fixation du mode de gestion des amortissements des biens – M57
- 3- Fongibilité des crédits – M57
- 4- Reprise anticipée des résultats et prévision d'affectation – Budget Ville
- 5- Budget Primitif 2023
- 6- Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement (AP/CP)
- 7- Vote des taux d'imposition
- 8- Subvention au C.C.A.S.
- 9- Subventions aux associations
- 10- Fonds de concours de droit commun
- 11- Mise à jour du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)
- 12- Reprise de concessions en état d'abandon du carré A et B (ancien cimetière)

- 13- Reprises de concessions expirées et non renouvelées – Ancien cimetière
- 14- Récupérateurs d'eau : Règlement et tarif
- 15- Récupérateurs d'eau : Demande de concours à Tours Métropole Val de Loire
- 16- Adhésion de la Ville de BALLAN-MIRE à l'Association du Passeport du Civisme
- 17- Frais de scolarité des enfants hors Commune
- 18- Adhésion de la Commune de BALLAN-MIRE à la centrale d'achat du GIP RESAH
- 19- Groupement de commandes pour la passation d'un marché de fourniture d'un système de dématérialisation des procédures de DT, DICT et ATU – Approbation de la convention constitutive

INFORMATIONS TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

DELEGATION AU MAIRE

Compte rendu des décisions n° 6/2023 à 19/2023 prises du 25 janvier au 23 février 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Tous les dossiers sont consultables aux heures d'ouverture des bureaux au Secrétariat Général.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Thierry CHAILLOUX

Diffusion :

Thierry CHAILLOUX	Serge FOUGERE	Pour participation
Laure JAVELOT	Jean-Michel JAHAN	Directeur Général des Services
Frédéric LE GOFF	Gilles DESCROIX	Secrétariat général
Solenne MARCHAND	Sylvie DEZE	Pour préparation
Patrick GOUJON	Coralie LOUVEAU	et réservation de salle
Anne METAY	Ludovic DESNOUX	Secrétariat Général
Matthieu LOGEAIS	Natacha FANDANT	Police municipale
Rebecca FERAL	Marlène LACROIX	
Didier KOENIG	Nadine NOWAK	
Jacqueline FAYOLLE	Didier FORTIN	
Annie PUYBAREAU	Christelle BRECHARD	Pour information
Dominique TIEURCELIN	Marine PEINOCHÉ	Responsables de service
Brigitte DONNEAU	Nicolas BRICE	
Eric JEGO	Juan CARRENO	
Gérard PERRIER		